

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Liberté Égalité Fraternité





RRF

Réseau Radio du Futur

Direction interdépartementale des Routes Massif Central



Liberté Égalité Fraternité



SOMMAIRE

Les acteurs
La communauté utilisatrice
Le déploiement
Les Fonctionnalités
La Couverture des Tunnels



Les Acteurs

A la suite de la notification du marché, du Ministère de L'intérieur, le 22 Septembre 2022, les travaux de construction ont démarré avec les titulaires des trois lots :

Orange/Bouygues pour le lot 1, Airbus/Capgemini pour le lot 2 et Atos pour le lot 3









La Communauté utilisatrice du RRF















Liberté Égalité Fraternité















LE RESEAU RADIO DU FUTUR ACMOSS









Le déploiement :

L'ACMOSS prévoit de livrer les équipements aux DIRs en juillet 2025

ACMOSS : Agence des Communications Mobiles Opérationnelles de Sécurité et de Secours





Les Fonctionnalités

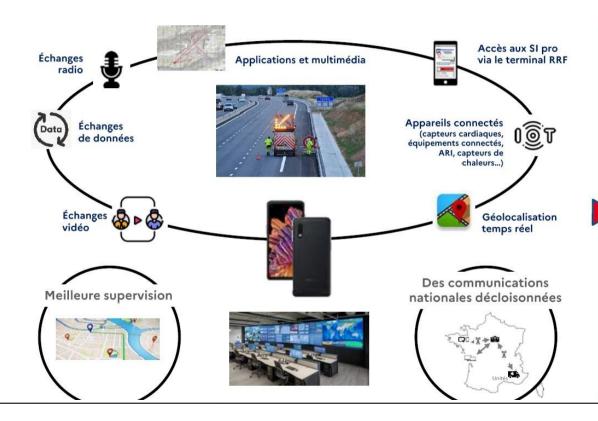






Le Réseau Radio du Futur porte des enjeux stratégiques





Amélioration de la conscience situationnelle entre le terrain et les salles de commandement

- Flux vidéo
- Conférences interservices

Communications opérationnelles sécurisées

- Sécurisation de l'accès au service
- Traçabilité des actions réalisées

Amélioration de la sécurité des personnels en intervention

- Géolocalisation individuelle
- Appels de détresse

Amélioration de la sécurité des citoyens et du grand public

- Interventions mieux coordonnées
- Réactivité accrue
- Collaboration augmentée pour la sécurisation des événements











Mode direct

Le mode direct, proposé à travers une micro-poire spécifique, garantit:

- La communication directe et autonome entre les utilisateurs, sans dépendance au réseau (portée égale à celle connue actuellement)
- La bascule automatique des communications entre le mode direct et les communications relayées, en fonction de la couverture
- / Le relais des communications dans les « zones blanches » jusque dans les salles de commandement grâce au mode relavé
- L'appel de détresse retransmis même sans couverture pour une assistance immédiate
- → Disponible pour juin 2024 dès l'ouverture des services







La Couverture des Tunnels

Référence Exemple Calendrier





Texte de référence :

Arrêté du 26 mars 2024 portant définition des références techniques relatives à la continuité des radiocommunications dans les tunnels pour les services publics qui concourent aux missions de sécurité civile

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049439956



Article 1^{er} - Périmètre

- Tunnels routiers :
 - → urbains ≥ 500 m
 - → non urbains ≥ 800 m
 - → à l'exclusion des tunnels à faible trafic
- Tunnels ferroviaires :
 - → nouveaux, rénovés ou réaménagés > 1000 m
 - → existants > 2000 m.
- Tunnels fluviaux :
 - → nouveaux, rénovés ou réaménagés > 1000 m
 - → existants > 2000 m.
- Tunnels des systèmes de transports publics guidés répondant aux dispositions du décret du 30 mars 2017 susvisé > 100 mètres.





Article 5



RRF = réseau de communication électronique des services de secours et de sécurité ACMOSS assure l'exploitation

Article 8

- Amené du signal jusqu'aux abords → opérateurs
- Retransmission dans le tunnel et ses annexes → MOA ou MOA + opérateur

Article 12 : Information réciproque de tout incident

Article 13 : Dérogations possibles :

- Dispositions arrêté 7 juillet 2021 restent applicables jusqu'à la migration définitive des réseaux (Préfet de département)
- Dispositif transitoire (passerelle) → charge GI + 6 ans max
- Dérogation à certaines dispositions → avis préfet + CCDSA



Valeurs de référence



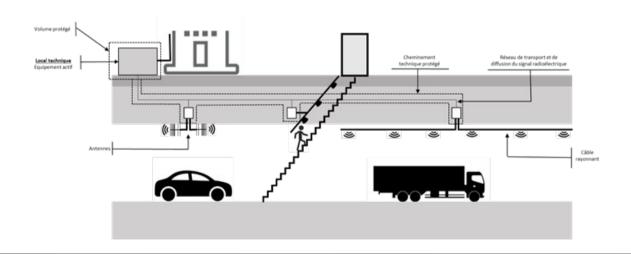
Puissance du signal exploitable (RSRP) en piéton	> - 89 dBm
Qualité du signal (RSRQ)	> - 12 dB
Rapport signal sur interférence + bruit (SINR)	≥ 15 dB
Débit Uplink minimal	1 Mbit/s
Débit Downlink minimal	3 Mbit/s



Annexe Technique - Sécurisation



- Protection au feu des équipements actifs, des réseaux de transports de l'énergie
- alimentation secourue 1h
- cantonnement





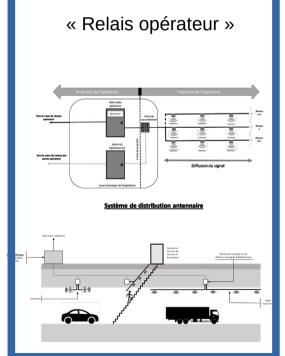
Annexe Technique - Solutions

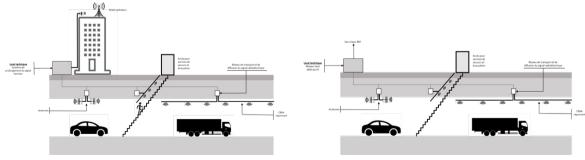


«

« Prolongement du signal hertzien »

« Réseau Mobile Privé »

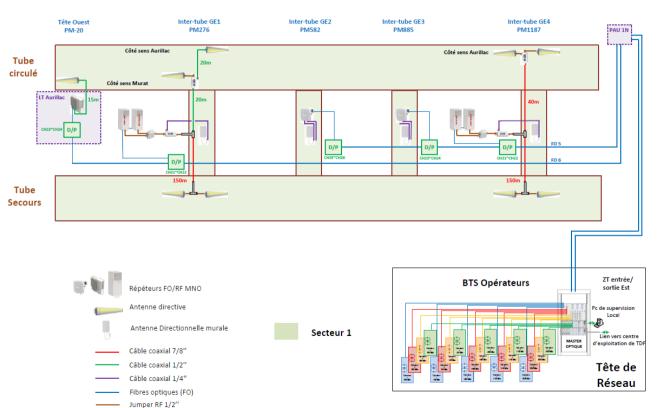






Exemple d'infrastructure

Tunnel du Lioran







Calendrier

	Pas de l'Escalette	Lioran	Montjézieu
Travaux tunnel	Oct 2024	Sept 2024	Sept 2024
Zone technique DAS	local DIRMC oct 2024	local DIRMC oct 2024	plate forme TDF oct 2024
Mise à dispo	Nov 2024	Fev 2025	Fev 2025
Raccordement	Bouygues et FREE en cours	mise en service SFR fév 2025	SFR en cours



Vérifications de conformité



- Couverture : tubes circulés + galeries, issues, locaux techniques
- Valeurs de référence : mesures en cours d'analyse par TDF
- Monitoring: discussion TDF, capteur? Lien avec la nouvelle GTC?
- Résilience : alimentation secourue du tunnel ou par TDF



Fiches techniques d'application de l'arrêté

En cours d'élaboration

Fiche n°1 : cadrage réglementaire

Fiche n°2 : diagnostic de conformité

Fiche n°3: contractualisation

Fiche n°4: solution transitoire

Fiche n°5 : santé prévention

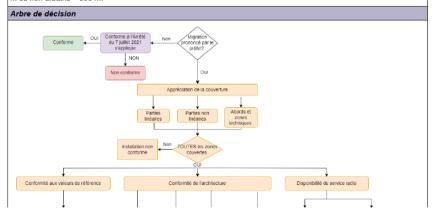
Fiche n°6: maintenance et contrôles

Diagnostic de conformité avec l'arrêté du 26/03/2024			Numéro fiche
			N°2
Nom de l'équipement :	Système de retransmission du RRF		
Version n°	Rédacteurs	Date	État de la fiche :
0	TH- SB	25/03/25	En cours

Objectif de la fiche

L'objectif de cette fiche est de donner un mode opératoire aux MOA pour savoir si leur ouvrage est conforme aux prescriptions techniques et réglementaires de l'arrêté du 26 mars 2024 portant définition des références techniques relatives à la continuité des radiocommunications dans les tunnels pour les services publics qui concourent aux missions de sécurité civile.

Les tunnels concernés sont ceux couverts par l'arrêté : tunnels supportant un trafic non faible, qu'ils soient urbains > 500 m ou non urbains > 800 m-







Merci, pour votre attention